

Le Trait d'Union

Volume 40, numéro 03
Le Trait d'Union, 6 mars 2015



Carnaval p. 17



Drag à St-Bruno p. 3



Familiprix

Blanchet, St-Hilaire & Rivard
PHARMACIENS

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi : 9h - 21h

Samedi : 9h - 17h

Dimanche : 10h - 13h

Service de livraison

555, rue Taché,

Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0

Tél. : 418 492-1234

Télééc. : 418 492-6221

Email : bsr@familiprix.com



Club des 50 ans et plus

321, rue de l'église, Bureau 3
Saint-Bruno (Québec) G0L 2M0

Richard Caron, président
Téléphone : 418 492-5926

Activités et loisirs pour tous

Le Trait d'Union

Ce journal communautaire est publié par :
Le Trait d'Union de Saint-Bruno inc.
4, du Couvent, C.P. 3
Saint-Bruno-de-Kamouraska (Québec) G0L 2M0

Téléphone : (418) 492-9432

Courriel: trdunion@globetrotter.net

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1197-4087

Politique du journal

Tout article pouvant porter atteinte personnelle ne sera pas publié.

Le journal se réserve le droit de modifier en tout ou en partie les articles au besoin tout en y respectant la teneur et le sens.

Distribution du journal

La distribution du journal s'effectue gratuitement par la poste dans tous les foyers de Saint-Bruno.

Abonnement

Le coût de l'abonnement est de 25 \$ par année pour les abonnés à l'extérieur de la municipalité ou pour tout autre personne ou organisme désirant s'abonner. L'abonnement se termine le 31 décembre de chaque année.

Tirage

Le Trait d'Union a un tirage certifié de 250 exemplaires par l'Association des médias écrits communautaires du Québec.

Date de tombée des articles

20 mars 2015



Conseil d'administration

Présidente : Diane Bossé, 492-9432
Vice-présidente : Angèle Dionne, 492-9690
Trésorière : Constance Gagné, 492-5178
Secrétaire : Denise Lévesque, 492-3282
Directrice : Sonia Gagné, 492-3779

L'Équipe du journal

Rédacteur en chef Équipe du journal

Traitement de texte et montage

Sonia Gagné

Collaboration

Constance Gagné	Mychelle Lévesque
Richard Caron	Biblio
Comité d'embellissement	Sonia Gagné
Co-éco	Yvon Joseph Moreau
Pierre Migneault	Manuel et Daniel
Céline	Alain Lagacé
Mélanie Dumont	Comité des Loisirs
Place de l'église	Noël Thériault
Lueur de l'espoir	Chantale Bouchard

Sommaire :

Page 3 : Drag à St-Bruno
Page 4-5-6: Écho du conseil municipal
Page 6 : Biblio - Place aux
Page 8 : Homélie
Page 9 : Comité action communautaire
Page 10-11: Un Brulois au Guatemala
Page 12 : Déneigement-Activités intergénérationnelles
Page 13: Action Chômage - Beau teint en hiver
Page 14: Conférence Jocelyne Cazin
Page 15: Carnaval
Page 16: Remerciements carnaval - 50 ans et plus -
Place de l'église
Page 17 : Activités du carnaval
Page 18 : Trouble majeur de santé - Diabétiques-
Amis - Activités Ville St-Pascal
Page 19 : Calendrier
Page 20 : Bloc-Notes



Drag à St-Bruno

C'est le samedi 21 février qu'a eu lieu le drag à St-Bruno. Malgré l'accumulation de neige à cause de la dernière tempête, le drag a quand même pu être possible.

Quelques personnes ont donné de leur temps pour rendre l'événement possible, que ce soit pour la préparation du terrain, le sable emporté pour le départ des courses, l'endroit rendu plus sécuritaire pour les spectateurs. Merci à ceux qui ont mis la main à la pâte pour que cette journée soit une réussite. Merci à chacun d'entre vous pour votre travail.

Tout au long de l'après-midi, nous avons accueilli environ cent soixante spectateurs. La température était de notre côté malgré le froid qui s'est fait sentir. Les amateurs sont quand même venus au rendez-vous.

Il y avait des coureurs de la région, même le Maine était représenté. Le nombre d'inscriptions est de 90 participants environ. Félicitations à Jean-François Gagné qui a remporté la 1^{ère} place dans la catégorie Pro Max.

Merci à Jean-François Gagné, responsable de l'événement, pour tous les renseignements.

Merci aux commanditaires qui ont permis que le drag se réalise, soit:

Jean Morneau	Ca sport
Auto moto St-moderne	Carquest
Fix auto Sébastien Masse	Auto mic
Carrosserie Éric Morin	Provigo St-Pascal
Transport Pierre Dionne	Dubé Kia
Garage N.Thiboutot	UAP Napa
Excavation Yvan Pelletier	Poissonnerie Lauzier
Garage Fernand Pelletier	Bar Le Marinier
Thomas Diamant excavation	Camille Dumais
Carmacreation Caroline Masse	Équitrac
Garage Guillaume Ouellet	Maison Ouellet



RESULTAT KAMOURASKA 2015

CLASSE	1 PLACE	MARQUE	2 PLACE	MARQUE	3 PLACE	MARQUE
STOCK 600 2 T	MICHAEL SANTERRE	SKI DOD	FREDERIC LAPOINTE	ARCTIC CAT	JOHNNY APRIL	POLARIS
STOCK 600 S	MARTIN MICHAUD	YAMAHA	FREDERIC LAPOINTE	ARCTIC CAT	JOHNNY APRIL	POLARIS
STOCK 600 T	G.GUILLAUME OUELLET	YAMAHA				
STOCK 700	DONALD ROYER	ARTCI CAT	TEAM SB	ARCTIC CAT	GUILLAUME OUELLET	YAMAHA
STOCK 800	CARL LAVOIE	SKI DOD	TEAM SB	ARCTIC CAT	DONALD ROYER	YAMAHA
OPEN STOCK	DONALD ROYER	ARTCI CAT	CARL LAVOIE	SKI-DOD	ROSAIRE L'ITALIEN	YAMAHA
IMP 600	SEBASTIEN MOREAU	SKI DOD	G.GUILLAUME OUELLET	YAMAHA	MARTIN MICHAUD	YAMAHA
IMP 700	MICHAEL SANTERRE	SKI DOD	DYLAN OUELLETTE	SKI-DOD		
IMP 800	CHARLES COTÉ	SKI DOD	SIMON GOSSELIN	SKI-DOD	JOHNNY APRIL	POLARIS
IMP 1000	CHARLES COTÉ	SKI DOD	SIMON GOSSELIN	SKI-DOD		
PRO STOCK 700	MICHAEL SANTERRE	SKI DOD	SIMON GOSSELIN	SKI-DOD	JONATHAN COTÉ	YAMAHA
PRO STOCK 800	JOHNNY APRIL	POLARIS	DYLAN OUELLETTE	SKI-DOD	MICHAEL SANTERRE	SKI-DOD
PRO STOCK 1000	SCOTT GAGNON	SKI DOD	JOHNNY APRIL	POLARIS		
PRO MAX	JEAN FRANCOIS GAGNE	SKI DOD	SCOTT GAGNON	SKI-DOD	JOHNNY APRIL	POLARIS
OPEN 1000	TEAM CABANO	SKI DOD	SCOTT GAGNON	SKI-DOD	JOHNNY APRIL	POLARIS
IMP 4 TEMPS	MARTIN MICHAUD	YAMAHA	G.GUILLAUME OUELLET	YAMAHA		

Sonia Gagné, pour le journal

Alimentation Saint-Bruno

155, route du Petit Moulin
Saint-Bruno
GOL 2M0
(418) 492-3185

RT CONSTRUCTION
RÉMY THÉRIAULT

RRQ: 8344-2053-11

Rémy Thériault
229, avenue Gilles-Picard
Saint-Pascal (Québec)
Tél. : 418 492-9489
theriaultremy@hotmail.com

Entrepreneur en construction
et rénovation

- agrandissement
- toiture
- finition intérieure
- finition extérieure
- portes et fenêtres, etc.



Chronique municipale

Le mardi 3 février 2015 avait lieu une séance ordinaire du conseil municipal. À cette réunion, les conseillères, Mychelle Lévesque, Monique Lagacé, Martine Lévesque et le conseiller Frédérick Dufour siégeaient sous la présidence du maire M. Roger Lavoie.

La secrétaire municipale, Mme Constance Gagné, a fait lecture de différentes correspondances concernant plusieurs sujets : offres de service, résolutions d'appui, etc. En voici les points importants :

Courrier

Salle André Gagnon : Demande d'appui afin que le Réseau organisateur de spectacles de l'Est du Québec (ROSEQ), dont elle est membre, revoie les normes fixées à la Convention de diffusion à l'égard de l'exclusivité du territoire.

MMQ (Mutuelle des Municipalités du Québec) :

Réception d'une ristourne de 1 687 \$.

Service intermunicipal de sécurité incendie : Réception du bilan des interventions 2014.

UMQ : Demande d'adhésion pour appel d'offres regroupé pour l'abat-poussière.

MRC Kamouraska : Invitation aux directions et aux élus des municipalités, à une séance d'information sur la prévention de la corruption et la collusion offerte par l'Unité permanente anticorruption (UPAC).

M. Daniel Lévesque : Demande pour la pose d'un ponceau pour une entrée à la jonction du Rang 5 est et du chemin des Platins pour une future résidence.

Co-éco : Invitation à une séance d'information sur les matières organiques le 17 février prochain, à l'intention des employés (en après-midi) et une séance publique pour les citoyens à 19 h 30 aura lieu au centre communautaire Robert-Côté à Saint-Pascal.

Action Chômage Kamouraska : Demande d'aide financière

École Saint-Bruno : Demande d'aide financière pour les activités scolaires.

CLD : Invitation au déjeuner solidarité rurale du Kamouraska le 12 février au Centre communautaire Robert-Côté. Le développement durable sera le thème discuté.

Dépenses du mois de janvier

- Les dépenses incompressibles pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2015 sont de 47 386,07 \$, plus les salaires nets de janvier de 8 831,84 \$ pour un total de 56 217,91 \$.
- Le paiement des comptes fournisseurs dû au 31 janvier 2015 de 9 273,88 \$, tel que détaillé à la liste suggérée des paiements.
- Les dépenses au compte-loisirs au montant de 218,00 \$.
- Prélèvement autorisé : 1 843,00 \$ (Habitations St-Bruno)

646,26 \$ (RREM)

La municipalité donne mandat au notaire Claude Gagnon, de préparer un contrat pour l'acquisition d'une parcelle de terrain, propriété de M. Réjean Landry, dans la route de la rivière Manie pour fin de travaux d'élargissement de la route, et ce, à titre gratuit. Le maire, M. Roger Lavoie et la directrice générale, Mme Constance Gagné, sont autorisés à signer le contrat.

La municipalité enverra deux (2) appels d'offres sur invitation, afin de procéder à la vidange des fosses septiques pour les années 2015 (secteur résidentiel) et 2016 (saisonnier).

COMITÉ DES BÉNÉVOLES

Repas après les funérailles
Saint-Bruno

Ghislaine Gagné 418-492-6543
Lyne Bouchard 418-492-6063

Recyclage Guy Gagné 2007

418-495-2102

PIECES D'AUTOS ET ANTIQUES

Sortie 488 Sud 565, ST-EDOUARD
SAINT-ALEXANDRE KAM Q.C. GOL-2G0



ARTISAN CORDONNIER REMBOURREUR

Roger Mailloux

435, Rang 4 ouest, Saint-Bruno
S.V.P. appeler au
Tél.: 418-492-5942

Le comité consultatif d'urbanisme est constitué comme suit :

Siège no 1 : Pierre Lebrun, nouveau mandat de 2 ans, représentant municipal

Siège no 2 : Mychelle Lévesque, reste 1 an, représentante municipale

Siège no 3 : Marie-Claude Soucy, nouveau mandat de 2 ans, représentante communauté

Siège no 4 : Danielle Dionne, reste 1 an, représentante communauté

Siège no 5 : Yves Lebrun, nouveau mandat de 2 ans, représentant communauté

Roger Lavoie est nommé comme substitut municipal.

La directrice générale et M. Roger Thériault soient autorisés à participer à une séance d'information donnée par la Co-éco sur les matières organiques le 17 février prochain.

La directrice générale soit autorisée à participer à une rencontre d'information sur la prévention de la corruption et la collusion offerte par l'Unité permanente anticorruption (UPAC) le 18 février prochain. Les frais de déplacement sont autorisés.

La directrice générale et le responsable de l'assainissement des eaux usées sont autorisés à participer à une formation Web les 18 et 19 février prochain en avant-midi, sur la mise en œuvre du règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées. Le coût de la formation de 85 \$ plus taxes est autorisé.

La directrice générale est autorisée à participer à une formation sur les appels d'offres et la gestion de projet le 30 septembre prochain à Rivière-du-Loup. Les frais d'inscription de 286 \$ plus taxes et de déplacement sont autorisés.

La municipalité souhaite être partenaire du projet de communication et de tourisme de la Corporation de promotion de la MRC de Kamouraska dans le cadre du Pacte rural. De la sorte, la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska retiendra les services de la Corporation au cours de la prochaine année selon les besoins qu'elle

déterminera et s'engage donc à verser un montant de 1388\$ à la Corporation de promotion de la MRC de Kamouraska dans le cadre de ce projet.

La municipalité autorise la pose d'un ponceau pour une future entrée résidentielle à la jonction du rang 5 Est et du chemin des Platins, propriété de M. Daniel Lévesque.

Un montant de 26 752,28 \$ soit affecté au surplus accumulé affecté-réserve loisirs, et ce, au 31 décembre 2014. Ce montant correspond au solde du compe-loisirs en date du 31 décembre 2014, montant qui a été accumulé par les activités de loisirs comme carnaval, festival et

La municipalité autorise la location de salle pour l'activité d'après-bal des étudiants du Collège de Sainte-Anne-de-La-Pocatière avec les conditions suivantes :

- les adultes-responsables désignés pour assurer la sécurité, la surveillance et le bon déroulement de l'activité soient nommés co-responsables des bris ou tout autre problème qui surviendrait lors de l'activité.
- Ces co-responsables soient autorisés à signer le contrat de location entre les parties.

La commandite suivante est autorisée : École Saint-Bruno : 250 \$ (municipalité), Comité loisirs : 250 \$

La municipalité autorise des travaux de réparation au bassin d'assainissement des eaux par la compagnie Mékano de Saint-Arsène au coût approximatif de 8 400 \$ plus taxes afin de réparer des fissures.

Un avis de motion est donné par Mychelle Lévesque afin qu'à une séance ultérieure soit adopté un règlement afin d'annuler le règlement d'emprunt 2014-178 concernant les frais de refinancement du règlement 2008-133 qui n'ont pas été utilisés.

Prochaines séances du conseil : Lundi le 16 mars et mardi le 7 avril.



Garon, Lévesque, Gagnon, Saint-Pierre,
Tél.: (418) 492-1441
(418) 492-7294
658, Taché, C.P. 37, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

notaires

Garde paroissiale

Saint-Bruno

Évariste Mignault, président 492-3282
Gilles Beaulieu, secrétaire 492-7132

MALLETTE
Mallette
Société en collectif
Comptables agréés

Gilles Label, ca

Tél. : (418) 492-3515
Télec. : (418) 492-9640
Cel. : (418) 867-6318

470, rue Chapleau
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

BUREAU MUNICIPAL

Veillez prendre note que je serai absente du bureau dans la semaine du 9 au 14 mars prochain.

Par contre Madame Lise Rivard, adjointe, sera présente au bureau selon l'horaire suivant :

LUNDI 9 mars de 8 h 30 à 12 h

MERCREDI 11 mars de 8 h 30 à 12 h

JEUDI 12 mars de 8 h30 à 12 h et 13 h à 16 h

ÉLECTION MUNICIPALE

Suite à la fin des mises en candidatures le 6 février dernier, Mme Véronique Caron étant la seule à avoir posé sa candidature est donc élue par acclamation. Bienvenue à Mme Caron dans l'équipe municipale.

Constance Gagné, directrice générale



Modification à l'horaire

Veillez prendre note que vu l'indisponibilité du local, la bibliothèque sera exceptionnellement fermée mercredi le 11 mars 2015. Retour à l'horaire normal le 18 mars.

Le comité



Desjardins

Caisse populaire de Saint-Pascal

Line Gagnon
directrice générale

Planificateur financier

Courriel : andreberube1520119@fcpdq.desjardins.com

Siège social
620, Taché, C.P. 176
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

Tél. : 492-2509
Télé. : 492-9044



Place aux Aînés vous informe

Vendredi le 20 février dernier, le comité de Place aux Aînés a reçu 35 personnes au repas communautaire mensuel.

Huit (8) personnes ont utilisé la popote roulante.

Après le dîner, des activités se sont tenues à titre de divertissements. Différentes informations ont été données aux personnes présentes afin de faire un suivi sur la préparation d'un voyage organisé. Un «Flash» notaire a été présenté par Me Marlène Gagnon.

Le prochain dîner se tiendra, **vendredi le 20 mars 2015**, à la salle municipale.

Nous vous invitons en grand nombre à cette activité ponctuelle.

Pour réservation, communiquer avec les personnes suivantes :

Monsieur Bruno-Pierre Ouellet 492-3005
Madame Christine Richard 492-5199

Source :

Mychelle Lévesque,
Responsable de l'information

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
EXCAVATION ET TERRASSEMENT
TRANSPORT ET VENTE
DE SABLE ET DE GRAVIER
CHAMPS D'ÉPURATION
ET FOSSE SEPTIQUE
MARTEAU HYDRAULIQUE
TAMISEUR ROTATIF
TRAVAUX GÉNIE CIVIL

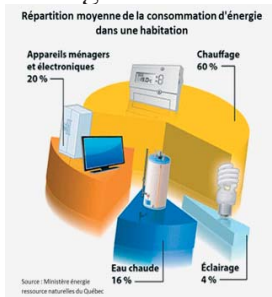
**Transport
Pierre Dionne**
R.B.Q. : 8279-7556-30
Pierre Dionne, propriétaire
Cell. : 418.868.9486
Tél. : **418.852.1222**
Fax : 418.852.1220
41, rue du Parc-Industriel
Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0



Il n'y a pas de petites économies en énergie !

Nous vous présentons ce mois-ci quelques astuces pour améliorer l'efficacité énergétique de votre logement réduisant ainsi votre facture d'électricité et votre impact sur l'environnement.

Attention au gaspillage entraîné par vos habitudes : le plus grand potentiel d'économie d'énergie réside souvent dans le changement de vos comportements. Vous éviterez ainsi le gaspillage, par exemple en fermant les lumières dans les pièces inoccupées, en débranchant les périphériques lorsqu'ils sont inutilisés ou en baissant le chauffage lors de votre absence.



Le chauffage occupe la plus grande part de notre consommation, mais il est possible de réduire celle-ci en quelques gestes :

- Dépoussiérez et entretenez vos appareils et systèmes de chauffage régulièrement.
- Remplacez les thermostats mécaniques par des thermostats électroniques. Leur précision permet d'économiser jusqu'à 10 % des coûts de chauffage. Choisissez un modèle programmable afin de ne pas risquer d'oublier de baisser et de remonter la température au moment opportun.

- Vérifiez et améliorez votre isolation.
- Détectez et calfeutrez les infiltrations d'air.

Il est aussi possible de diminuer la consommation d'eau sans trop changer vos habitudes. Des produits très performants sont maintenant disponibles sur le marché, par exemple ceux homologués WaterSense®. Ils permettent de réduire la consommation d'eau et du même coup l'énergie utilisée par le chauffe-eau. Vous trouverez ces produits dans les quincailleries, et vous pouvez également vous procurer une trousse grâce à Hydro-Québec.

<http://www.hydroquebec.com/residentiel/economiser-l-energie/chauffage/economiser-eau/>

Réduisez la consommation de vos appareils électroménagers et électroniques :

- Débranchez les chargeurs et les adaptateurs lorsque vos appareils électroniques sont chargés. Vous pouvez aussi utiliser une prise multiple munie d'un interrupteur pour éviter la consommation des appareils en mode veille.
- Utilisez les électroménagers à bon escient, par exemple en ne démarrant le lave-vaisselle ou la laveuse que lorsqu'ils sont remplis au maximum de leur capacité. Utilisez les plus petits appareils lorsque c'est possible, par exemple le four grille-pain plutôt que le four de la cuisinière. Lors d'un achat, vérifiez la consommation énergétique. Des questions? Visitez le www.co-eco.org ou appelez la ligne info au 418-856-2628

provigo
ALIMENTATION LOUIS GRENIER INC

501, avenue Patry
Saint-Pascal-de-Kamouraska
(Québec) G0L 3Y0
Tél.: (418) 492-1034
Fax.: (418) 492-1035

Faites votre Provigo, si vite, si bon... www.provigo.ca

CENTRE VISUEL ST-PASCAL INC.

Dr Germain Dupuis, optométriste
Dre Stéphanie Bélanger, optométriste

- 269, rue Taché
- Saint-Pascal (québec) G0L
- Tél.: 418-492-1430
- Téléc.: 418-492-2832

Homélie pour les funérailles de l'abbé Denis Lajoie

Parole de Dieu : Romains 14, 7-9 ; Luc 2, 25-32

Cet évangile, nous avons pu l'entendre le 2 février dernier, à l'occasion de la fête de la Présentation de Jésus au temple. Si je l'ai choisi pour cette eucharistie des funérailles de Denis, c'est que je trouve des rapprochements intéressants entre l'attitude du vieillard Siméon devant la venue de Jésus au temple et l'attitude de Denis devant l'approche de la mort... Le vieillard Siméon était si heureux d'avoir reconnu le Sauveur longtemps attendu et d'avoir pu le prendre dans ses bras, qu'il en était prêt à mourir : *Maintenant, ô Maître, s'exclame-t-il, tu peux laisser ton serviteur s'en aller dans la paix, selon ta parole.*

Dans le cas de Denis, on ne peut certes pas dire qu'il était heureux de voir venir la mort – et cette attitude est tout à fait normale, mais on peut affirmer qu'il a vu la fin s'approcher avec sérénité, en se montrant d'abord reconnaissant pour les 79 belles années qu'il avait vécues en santé et dont il avait su pleinement profiter. Personne ne doutera que Denis a aimé la vie et qu'il a rayonné la joie de vivre. C'est sans doute parce qu'il a su aimer la vie et l'accueillir chaque jour avec une intensité toujours nouvelle, qu'il a pu regarder la mort en face, sans tricher, avec une lucidité courageuse !

Alors que souvent, on est mal à l'aise devant des grands malades et des mourants, alors que souvent on n'ose même pas prononcer le mot « mort », Denis, lui, était capable d'en parler ouvertement, sans se cacher la dure réalité. Surtout, il ne se lassait pas de dire et de redire à ses parents et amis, ainsi qu'à ses confrères prêtres, qu'il était heureux de tout ce qui lui avait été donné de vivre : « J'ai réalisé tous mes rêves », déclarait-il.

« Dès l'âge de six ans, en regardant passer un avion dans le ciel, je rêvais d'aviation et j'ai eu un avion... J'ai rêvé d'être prêtre et j'ai été un prêtre heureux » prenant soin d'ajouter : « Même si je n'ai pas été un prêtre comme les autres ! » Derrière ces mots, on devinait une allusion à son intérêt pour les moteurs, à son amour pour la mécanique et pour les différentes activités où il pouvait mettre à profit ses habiletés manuelles... Sans doute aussi pensait-il à ses randonnées en scooter, en girocoptère ou en avion.

Denis n'a peut-être pas été un prêtre comme les autres, ainsi qu'il le reconnaissait lui-même, mais il a été un prêtre « pour les autres », ainsi que je l'ai entendu de la bouche d'une de ses amies, alors que nous étions un petit groupe à l'entourer de notre amitié et de notre prière, au moment où il recevait le sacrement des malades, sur son lit d'hôpital... Cette observation, je l'ai entendu formuler de différentes manières de la part de plusieurs de ses ami(e)s et anciens paroissiens ou paroissiennes... Ce qui m'a frappé en entendant cette expression, c'est qu'elle m'a rappelé la réflexion d'un grand théologien français au sujet de Jésus lui-même. Il affirmait que ce qui caractérisait Jésus dans l'Évangile, c'est le fait qu'il a été un homme « pour les autres », un homme de bonté dans le service des pauvres et des petits, jusqu'au don total de lui-même.

Si Denis n'a pas été un prêtre comme les autres, selon sa propre affirmation, il a bien été un prêtre « pour les autres ». Ce qui a fait de lui un prêtre attachant et apprécié dans les différents ministères qu'il a exercés, que ce soit dans le monde scolaire, hospitalier ou paroissial... Il a été un prêtre « pour les autres », sans que ce soit dans le monde scolaire, hospitalier ou paroissial... Il a été un prêtre « pour les autres », sans prétention aucune, mais avec naturel et simplicité comme plusieurs se sont plu à le souligner. Parlant justement de ses rêves, Denis m'a affirmé un jour : « J'ai travaillé pour les réaliser et j'en ai fait bénéficier

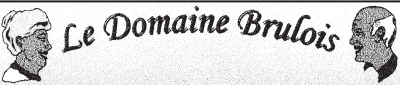


**imprimerie
Pré-Texte**

Louise Caron
et Claude Leclerc
propriétaires

197, Route 230 Ouest
Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1170
Télec. : 418 308-0588

imprimerie.pretexte@videotron.ca



Le Domaine Brulois

HÉBERGEMENT
Personnes autonomes et semi-autonomes
Pour une convalescence ou en permanence

«Le bonheur n'a pas d'âge mais il a une adresse»
138 & 140 route du Petit Moulin Roger Lavoie, prop.
Saint-Bruno (Québec) G0L 2M0 (418) 492-7075

d'autres » Comment ne pas penser ici à tous ceux et celles qui lui doivent d'avoir survolé les airs même si ça n'a pas toujours été sans émotions et sans peur, en raison de certaines prouesses exécutées par Denis !

Par sa vie et par son ministère de prêtre, Denis a laissé dans la vie de ceux et celles qui l'ont côtoyé des lumières qui les ont éclairés et qui pourront encore les éclairer. Quelques-unes de ces lumières nous seront rappelées dans un instant :

- lumière de l'Évangile
- lumière de l'accueil de l'autre et du partage
- lumière du service et du don de soi
- lumière du travail et de la ténacité
- lumière de l'abandon et de la sérénité

Nous pouvons nous demander : où Denis puisait-il une telle sérénité devant la mort ? Lors d'une conversation avec lui le 13 janvier dernier, il m'en dévoilait le secret, en déclarant : « La prière, si tu savais comme ça me rend serein » « C'est ça l'effet de la prière », ajoutait-il. Et c'est ce qu'il demandait à tous ceux et celles qui le visitaient au cours de sa dernière maladie : « Ne priez pas pour que je guérisse, mais pour que je reste serein jusqu'à la fin ! » Nous pouvons beaucoup apprendre de cette attitude de Denis.

Devant la souffrance et la maladie, la vraie prière n'est pas une fuite, mais une manière de les assumer avec lucidité. Devant la mort qui approche, la vraie prière n'est pas une démission, mais le choix d'y faire face avec courage... C'est dans une telle prière que s'affermir la belle assurance exprimée par saint Paul : ***Aucun d'entre nous ne vit pour soi-même, et aucun ne meurt pour soi-même. Dans notre vie comme dans notre mort, nous appartenons au Seigneur !***

Yvon Joseph Moreau
Évêque de Sainte-Anne

Le comité Action communautaire vous informe

En mai prochain, le Comité d'action communautaire débutera ses activités estivales par l'accueil d'un groupe de jeunes (15-17 ans) provenant de Montréal dans la cadre du 1^{er} Chantier-Jeunesse.

En août, nous accueillerons le deuxième groupe de niveau International. Les dates restent à déterminer.

Nous aimerions offrir aux organismes locaux la possibilité de réaliser un projet par l'intermédiaire de ces Chantiers-Jeunesse. De plus, nous demandons à l'organisme qui désire se prévaloir de cette main-d'œuvre d'identifier un expert technique provenant de l'organisme. Ceci dans le but de superviser les travaux à exécuter.

Vous pouvez transmettre ces informations, par écrit, à l'adresse suivante :

Projet Chantier-Jeunesse
140, Route du Petit Moulin
Saint-Bruno (Québec) GOL 2M0

De plus, le comité tiendra son assemblée générale annuelle, **mardi le 19 mai à 19H30 à la salle du conseil.** Quatre (4) administrateurs sortants mais rééligibles : Roger Lavoie, Martine Lévesque, Mychelle Lévesque et Kevin Moreau Roussel.

Si vous avez le goût de vous impliquer au niveau du développement de votre municipalité, n'hésitez pas à assister à cette assemblée.

Pour des renseignements additionnels, contactez Roger Lavoie (418) 492-6702 ou moi-même au numéro de téléphone suivant : (418) 492-2866.

Mychelle Lévesque, responsable de l'information



CARLINI DENTISTE
1105, rue Lévesque, Saint-Pascal
(Québec) G0L 3Y0
TEL : 418 492-2347 Téléc. : 418 492-5693
www.carlinidental.com
www.carlinidental.com
1-888-888-8888



Distinction Coiffure
143, route du Petit Moulin
St-Bruno-de-Kamouraska QC
G0L 2M0
418 492.6311
Manon Thériault prop.



492-2222
**Résidence funéraire
Daniel Caron**
Pré-arrangement (garantis en fiducie)
Crémation
Funérailles traditionnelles
Service d'ambulance
Daniel Caron,
Thanatologue, ambulancier
355, ave Chapleau, Saint-Pascal Qc G0L 3Y0

Un Brulois donne au suivant en terre Guatémaltèque !!!

Déjà 4 semaines, loin de mes proches. La dynamique des Québécois au service des Guatémaltèques est super bonne. De nouvelles personnes arrivent à toutes les semaines et le groupe s'agrandit. Nous sommes un groupe d'environ 60 personnes à travailler sur les chantiers que je vous ai énumérés dans mon dernier article, le mois passé. La plupart des gens viennent donner de leur temps, 5 semaines, mais il y a des gens qui viennent pour 4 et parfois 3 semaines. C'est plaisant d'apprendre à connaître des gens mais c'est triste de ne pas avoir la chance de solidifier l'amitié avec eux puisque d'autres personnes viennent les remplacer. C'est un éternel recommencement.

J'ai travaillé 4 semaines à l'orphelinat Hogar Shalom. J'ai réalisé peu de choses si je pense à ce que j'aurais aimé faire. Ici, tout comme dans notre vie personnelle, il faut regarder à long terme le résultat de nos réalisations. A mon départ, Bernarda, la cuisinière et femme de ménage, m'a donné une lettre qu'elle a pris le temps d'écrire pour me dire ces mots: « en espérant que Dieu te garde et qu'il te guide sur la bonne voie. Je te souhaite beaucoup de succès partout où tu vas. » Venant d'une femme de son âge, vivant dans la pauvreté, avec qui mon moyen de communiquer était limité dû à mes connaissances restreintes de l'espagnol, nous échangeons une accolade pleine d'amour à chaque matin et en fin de journée. Je n'ai aucun orgueil à vous dire que j'ai pleuré comme une Madeleine sachant que les chances sont minces de revoir cette femme un jour.



La ville de Mixco, à proximité de Guatemala City, c'est bien. Il y a plein de commerces, Wal Mart, Mc Donald, du trafic et plein de lumières de circulation. On a internet à la casa. Le dépaysement n'est pas trop pire si on la compare à une ville du Québec. Il y a des policiers mais ils font plus la circulation qu'autre chose. La plupart des conducteurs de moto n'ont pas de casque, parfois 3 ou même 4 sur la même moto. Les autobus sont surchargés de gens. Plusieurs personnes voyagent même assises dans les boîtes de camions. Il y a beaucoup de pollution parce que le diesel n'est pas aussi bien raffiné qu'au Québec. On y retrouve du soufre qui ne brûle pas bien. C'est pourquoi les voitures et particulièrement les autobus émettent beaucoup de fumée noire.

J'ai pris la décision de partir à Chacalté. Pour ceux qui ne m'ont pas lu le mois passé, c'est une ferme au nord du pays située à 45 minutes de Rio Dolce. Ici, il n'y a aucune pollution. Il y a plein de grands espaces, des palmiers, des animaux, du gazon et le rythme de vie est beaucoup plus calme. Les gens sont aussi sympathiques qu'en ville mais ils sont plus pauvres. Ils vivent simplement, aucun confort, se nourrissent principalement de tortillas faites à base de maïs et de fèves noires appelées frijoles. La plupart des femmes portent la jupe traditionnelle et leur principale préoccupation est de se nourrir. Il y a toujours une femme sur le chemin avec un plat de maïs sur la tête se dirigeant au dépanneur du coin pour aller le faire moudre. Plusieurs n'ont pas d'eau à la maison et doivent aller à la rivière pour laver leur linge. La plupart des maisons, trop petites pour la quantité d'enfants, sont construites sur la terre battue et aucune n'est plus belle que les autres. Des poules, des coqs et des cochons décorent le devant des maisons.

Ici, les gens vivent heureux parce qu'ils ne courent pas après la richesse et s'en tiennent aux valeurs essentielles de la vie. Ce qu'ils ne connaissent pas ne

Transport Collectif
du Kamouraska

856-5856

Andrée Michaud
510 rang 5
St-Bruno de Kamouraska
(418) 492-9824
and_micho@yahoo.ca



La Michelaine
Mohair

